



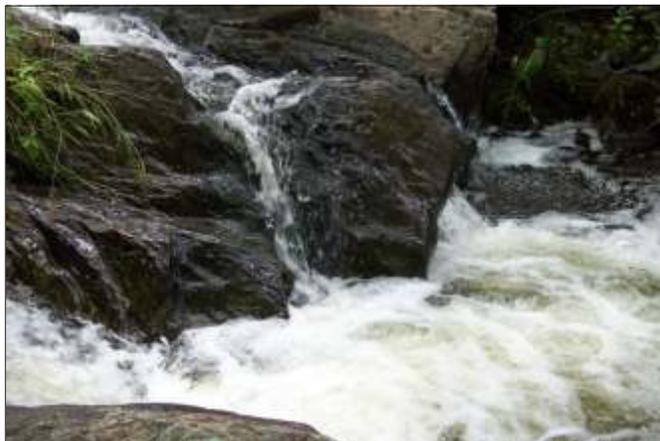
Assemblée générale annuelle d'Action Saint-François

Le 30 avril prochain à compter de 13 h

**Au Musée des Sciences et de la Nature
225 rue Frontenac, à Sherbrooke**

L'assemblée générale sera précédée d'une conférence de **Maribel Hernández-Montesinos, économiste agricole, MSc.** Elle est chargée de projet à la commission Agriculture de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Mme Hernandez fera une présentation intitulée : « La gestion du territoire et des activités agricoles dans le cadre de l'approche par bassin versant; le cas de la rivière Saint-François ».



Ruisseau Doughty, Richmond

Horaire de la journée :

- De 13h à 13h05 : Mot de bienvenue.
- De 13h06 à 14h15 : Conférence de Maribel Hernández-Montesinos, avec période de questions.
- De 14h15 à 14h25 : Pause.
- De 14h25 à 16h30 : Assemblée générale d'Action Saint-François

Proposition de l'ordre du jour

1. Mot du président
2. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 avril 2004
5. Présentation du rapport du vérificateur financier
6. Bilan financier 2004 et des prévisions budgétaires 2005
7. Rapport des activités 2004 et perspectives d'action pour 2005
8. Élection des membres du Conseil d'administration
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Du café et un goûter seront disponibles sur place.

SOMMAIRE

Bilan des activités de nettoyage 2004	2
La bande riveraine	3
On aime le danger	7
Spleen d'hiver	8
Le réseau des rivières du patrimoine canadien	11
Molécules dangereuses : 7 familles à éviter	12



Bilan des activités de nettoyage 2004

Il pleut bergère sera la chanson que nous avons le plus chanté cette été. Il est tombé 117 mm en juillet et 131 mm en août cette année, deux mois record pour Sherbrooke depuis les quatre dernières années. Nous avons quand même réussi à faire une bonne année de corvées de nettoyage malgré ce déluge de l'été.

Notre attention s'est tournée cette année vers des sites un peu plus éloignés de Sherbrooke. Il fallait s'y attendre puisque nous avons fait les sites près de Sherbrooke les premières années et nous nous éloignons progressivement. Nous avons donc entrepris cette année le nettoyage des berges de sept cours d'eau : le ruisseau de l'Abbaye à Austin, le ruisseau Dorman à Stoke, le ruisseau Doughty à Richmond, le ruisseau Gagnon à North Hatley, le ruisseau Veillette à Compton, la rivière Magog à Sainte-Catherine de Hatley, et la rivière Saint-François à Sherbrooke.

Pour une première fois de son histoire Action Saint-François a organisé une corvée de nettoyage avec des plongeurs. L'opération a eu lieu à la rivière Magog à la hauteur de

Sainte-Catherine de Hatley. Plusieurs personnes de l'association de la préservation du Lac Magog (APLM) ont participé à l'activité de même que des plongeurs (une dizaine) de l'école de plongée Nord Sud. En tout, une vingtaine de personnes ont donné de leur temps précieux. Les plongeurs ont ramené à la surface des parties d'automobile et de motoneige, des pneus et d'autres rebuts (voir la photo). Tout le monde était bien surpris de voir tout ce que nous avons pu retiré du fond de la rivière Magog. L'enthousiasme était de la partie et la majorité des plongeurs de même que les bénévoles de l'APLM ont manifesté le désir de refaire l'expérience l'an prochain. Un partenariat rempli de promesses.

Parlant de partenaires, les étudiantes du collège Mont

Notre-Dame ont, encore cette année, participé à deux activités de nettoyage. Nous avons aussi reçu la visite des étudiants du groupe génie-vert et des étudiants à la maîtrise en environnement de l'université de Sherbrooke. De plus, étant donné que nous étions en élection au Québec cet été, nous avons reçu l'aide de bénévoles de deux partis politiques : le parti Vert du Québec et le Nouveau Parti Démocratique (NPD). Des bénévoles des groupes environnementaux de la région et des jeunes de Jeunesse Canada Monde Brésil-Canada ont aussi donné un excellent coup de main.

De nombreux autres bénévoles ont participé à nos activités d'assainissement des berges des cours d'eau de la région. Nous les remercions chaleureusement et les invitons à donner de leur temps encore l'an prochain si le cœur leur en dit. Nous remercions aussi Environnement Canada de nous financer pour la réalisation des activités de nettoyage des berges. Sans leur argent, nous n'aurions pu continuer notre travail bénéfique.

Bilan des opérations de nettoyage Cours d'eau nettoyés du 15 mai au 13 novembre 2004

Cours d'eau	Municipalités	Nb de corvées	Nb de bénévoles	Temps (x 5h)	Salaire bénév. (x 9\$/h)	Métal (Kg)	Verre et plastique (Kg)	Pneus (Kg)	Rebuts (Kg)	Total (Kg)
Ruisseau de l'Abbaye *	Austin	3	32	160	1440	3145	0	0	0	3145
Ruisseau Dorman	Stoke	4	32	160	1440	1709	0	0	1701	3410
Ruisseau Doughty	Richmond	10	90	450	4050	1843	970	0	1334	4147
Ruisseau Gagnon	North Hatley	4	27	135	1215	1787	190	0	385	2362
Ruisseau Veillette	Compton	2	3	15	135	/	/	/	/	/
Rivière Magog	Ste-Catherine de Hatley	2	17	85	765	328	0	150	402	880
Rivière Saint-François	Sherbrooke	3	28	140	1260	986	525	0	0	1511
		28	229	1145	10305	9798	1685	150	3822	15455

229 bénévoles dont 206 venus au moins une fois.

* A requis un conteneur.

/ Les déchets sont ramassés, ils ne sont pas encore évacués des sites et pas encore pesés.



La bande riveraine

À Action Saint-François, nous nettoyons les berges et les plaines inondables des cours d'eau constituant le bassin versant de la rivière Saint-François. Les berges et la plaine inondable constituent la bande riveraine qui sert de zone tampon entre les milieux terrestre et aquatique. Elle est essentielle dans les processus et les fonctions écologiques qui relient les deux milieux. Même s'il est très utilisé, beaucoup de riverains ne connaissent pas encore l'importance de préserver cet écosystème particulier.

Robert Léo Gendron

L'importance de la bande riveraine

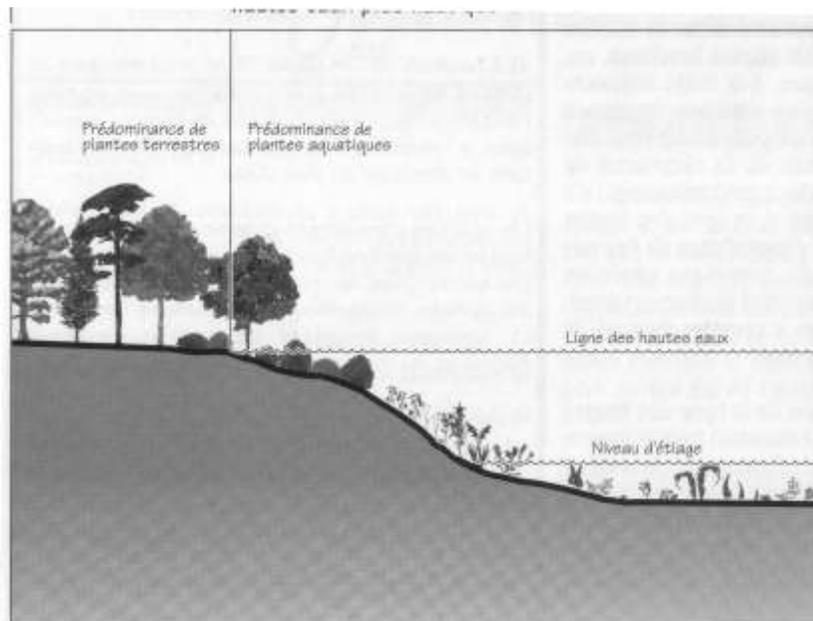
À son état naturel, la bande riveraine offre une plénitude d'habitats complexes et variés propices au maintien de la diversité biologique. Elle joue un rôle déterminant dans le contrôle de la température de l'eau, de la pollution diffuse et de la crue printanière des eaux. Son couvert végétal aide à l'interception et à la filtration des sédiments, nutriments et contaminants qui sont transportés par les eaux de ruissellement. Il ralentit aussi l'érosion des terres cultivables en diminuant la vitesse d'entrée des eaux d'écoulement dans les cours d'eau. La bande riveraine réduit l'érosion éolienne et les risques de décrochement des talus argileux au passage du bétail et de la machinerie lourde. En créant de l'ombre, elle offre un milieu favorable à des espèces de poissons recherchées.

En l'absence de couvert végétal permanent, l'eau de pluie ruisselle et entraîne avec elle le limon, l'argile et les matières organiques du sol, qui sont des fertilisants naturels. Ces particules restent un certain temps en suspension avant de se dé-

poser au fond d'un cours d'eau : c'est le processus de la sédimentation. La mise à nu du sol

Un filtre contre la pollution de l'eau

Actuellement, l'agriculture



Berges.

favorise le ravinement des pentes qui est une des causes d'érosion les plus répandues. Sans les racines des plantes le sol s'effrite plus facilement et est entraîné par l'eau. Il faut 400 ans au sol pour produire un pouce de terre cultivable. Combien de temps lui faut-il pour le perdre?

La végétation de la rive sert aussi de cachette contre les

québécoise utilise encore une grande quantité de pesticides, d'herbicides et d'engrais chimiques. Ces produits sont entraînés dans les plans d'eau lorsque des pluies tombent sur le territoire. La qualité physique (matières en suspension et sédiments) et chimique (fertilisants et pesticides) de l'eau peut s'en ressentir fortement et ainsi affecter toutes les composantes des écosystèmes aqua-

➤ tiques.

En milieu urbain, l'entretien des pelouses et du réseau aérien des services publics (électricité, câble et téléphone) nécessite également l'épandage d'herbicides qui contaminent les sols et éventuellement les cours d'eau. La tendance à dénuder la bande riveraine vient d'une transposition de pratiques citadines destinées à contrôler la croissance et la prolifération des plantes qui cachent le paysage et qui empêchent l'accès au cours d'eau. On tend ainsi à dénaturer la campagne pour la rendre semblable à la ville, où les arbres sont taillés et la pelouse bien courte.

Les neiges usées, les abrasifs et les fondants, les résidus d'usure des pneus, les huiles et la rouille des véhicules sont aussi des polluants qui se retrouvent dans nos cours d'eau. À long terme, cette pollution a

des effets négatifs sur la faune et sur la santé humaine.

Parce qu'ils représentent la partie basse d'un bassin versant, les cours d'eau sont susceptibles de recevoir les rejets polluants venant des hautes terres. La bande riveraine reste l'ultime à l'écoulement de ces matières dangereuses.

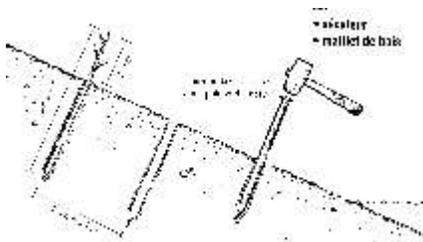
Les aménagements humains

Les communautés humaines ont toujours eu tendance à s'établir le long des cours d'eau (fleuves, rivières et lacs). Au Québec, les plans d'eau ont constitué la principale voie de communication pendant des millénaires. L'installation des communautés humaines le long des cours d'eau a modifié progressivement le paysage et les réseaux hydriques du territoire québécois. La construction d'aqueducs, d'égouts, de

routes, de ponts etc. a perturbé grandement le cours naturel des voies d'eau. Les travaux systématiques d'enlèvement du couvert végétal, de remblayage de la rive et du littoral ainsi que de creusage/drainage des plans d'eau ont eux aussi participé à la transformation des écosystèmes naturels près de nos cours d'eau.

L'érosion des sols par l'eau est un phénomène naturel, mais l'activité humaine soutenue de déboisement et de dénaturation de la végétation riveraine a fait augmenter l'érosion à des niveaux nuisibles pour la faune aquatique. De grandes quantités de sédiments se retrouvent dans nos cours d'eau et se logent dans le gravier des frayères. Le colmatage du gravier empêche l'oxygénation des œufs des poissons durant l'incubation. Il affecte aussi l'habitat des communautés

Les techniques



Boutures.

• L'utilisation de boutures

Le terme bouture désigne un segment de tige ligneuse provenant d'espèces à forte capacité de reproduction végétative, tels que les saules. Cette technique est recommandée sur des talus dénudés qui présentent une problématique d'érosion faible.

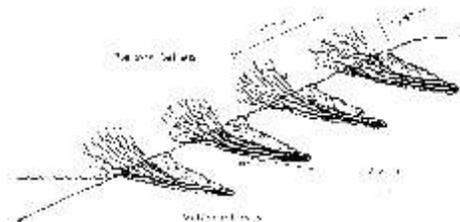
• Rangs de plançons

Le terme « rang de plançons » désigne un alignement de branches ramifiées, enfouies presque entièrement

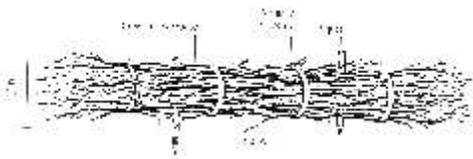
dans une tranchée ou sous un remblai. Vous pouvez former plusieurs étages de plançons permettant ainsi un cordon de végétation horizontal et parallèle.

• L'utilisation de fagots

Le terme « fagot » désigne un arrangement de branches solidement attachées ensemble de façon à former un boudin uniforme. Cette technique peut protéger efficacement une longue pente qu'on ne peut adoucir et qui est touchée par une érosion faible à moyenne.



Rangs et plançons.



Fagots.

chées ensemble de façon à former un boudin uniforme. Cette technique peut protéger efficacement une longue pente qu'on ne peut adoucir et qui est touchée par une érosion faible à moyenne.

• L'utilisation de fascines

Le mot fascine désigne un arrangement de branches placées dans le même sens et solidement fixées entre deux alignements parallèles de pieux.

☛ benthiques dans les zones touchées. La sédimentation contribue au remplissage des fosses, où le courant est ralenti et où se réfugient les poissons durant toute l'année. L'aménagement artificiel des rives par les humains est une pratique qui met en péril plusieurs espèces animales et végétales.

La protection des rives

En 1987, le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique gouvernementale en matière de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Cette politique s'applique autant en milieu urbain qu'en milieu de villégiature, forestier ou agricole. Ses objectifs servent de référence aux lois et règlements qui encadrent les interventions en milieu hydrique et riverain, ainsi que de lignes directrices pour l'élaboration des règlements municipaux à ce chapitre.

Les objectifs de la politique se résument en cinq grands thèmes :

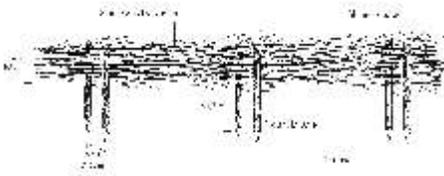
- Maintenir et améliorer la qualité des lacs et des cours d'eau en accordant une protection minimale adéquate aux rives, au littoral et aux plaines inondables;
- Prévenir la dégradation et l'érosion des rives, du littoral et des plaines inondables en favorisant la conservation de leur caractère naturel;
- Assurer la conservation, la qualité et la diversité biologique du milieu en limitant les interventions pouvant permettre l'accessibilité et la mise en valeur des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Dans la plaine inondable, assurer l'écoulement naturel des eaux et la sécurité des personnes et des biens et protéger la flore et la faune en te-

nant compte des caractéristiques biologiques de ces milieux ;

- Promouvoir la restauration des milieux riverains dégradés en privilégiant l'usage de techniques les plus naturelles possibles.

Plusieurs lois et règlements ont donc été adoptés par le gouvernement du Québec pour la protection des rives, du littoral et de la plaine inondable. Plusieurs tendent à réglementer les aménagements humains près des cours d'eau, d'autres interdisent le déversement de matières polluantes d'origine agricole ou urbaine. Des règlements de zonage et de lotissement empêchent les gens de s'installer n'importe où. Pour vous informer sur ces lois et règlements, vous pouvez consulter le document « Protection des rives, du littoral et des plaines inondables » publié par le

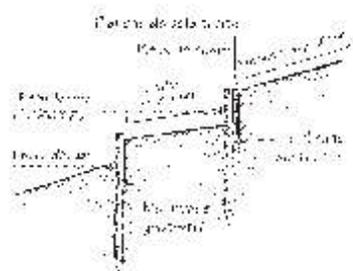
d'aménagement



Fascines.

• Matelas de branches

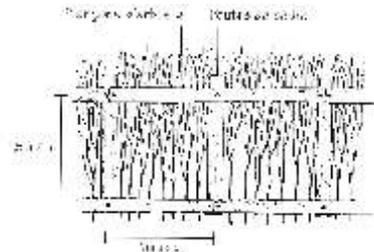
Le matelas de branches est un arrangement de branches déposé sur la pente et retenu à l'aide de fil métallique. Les branches utilisées pour la confection du matelas sont placées parallèlement à la pente.



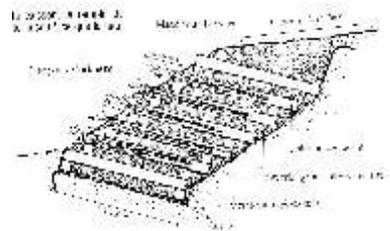
Palissade.

• Les palissades

Les palissades sont composées de pieux et de travers disposés à intervalles réguliers formant une série de paliers derrière lesquels sont implantées d'autres structures telles que des fascines ou des matelas de branches.



Caissons.



Caissons.

➤ ministère de l'Environnement du Québec.

Malgré les mesures mises en place, il demeure difficile d'assurer la protection de ces écosystèmes aquatiques, soit qu'ils ne soient pas reconnus ou qu'ils soient mal délimités. D'ailleurs leur délimitation exclut habituellement la zone fonctionnelle qui les entoure. De plus, les représentants du ministère de l'Environnement arrivent difficilement à faire respecter la réglementation, la tâche s'avérant trop lourde pour le nombre d'inspecteurs disponibles. Dans plusieurs cas, les municipalités sont peu sensibilisées à la conservation des écosystèmes aquatiques et ces derniers ne sont pas intégrés aux schémas d'aménagement en vue de leur conservation.

Vous pouvez agir

Au niveau citoyen, certaines actions peuvent être entre-

prises pour favoriser la survie de ces écosystèmes et des milieux humides. Tout d'abord, vous pouvez réduire votre utilisation de pesticides et d'engrais (chimiques et autres), que vous ayez une petite ou une grande surface de terrain. Mis bout à bout, tous ces gestes individuels de respect de l'environnement ne peuvent qu'améliorer notre situation. Si votre terrain comporte une zone humide, ne provoquez pas l'écoulement artificiel des eaux de ce milieu. Pour le protéger contre les impacts de l'utilisation des sols voisins, préservez une bande de végétaux autour de votre milieu humide. Surtout, évitez de bâtir en milieu humide ou en bordure d'un cours d'eau des structures qui nuiraient à l'habitat des poissons et de la faune. Si vous avez des animaux de ferme, bloquez l'accès à ces milieux au moyen de clôtures ou en plantant des arbres.

Si votre milieu humide est

détérioré et que vous voulez réparer les dégâts, sachez qu'il existe une panoplie de méthodes de protection des milieux humides pour diverses situations problématiques touchant les plans d'eau. Beaucoup de problèmes découlent de la dévégétalisation des rives. Nous vous proposons ici une revue des méthodes de stabilisation des rives recommandées par le ministère de l'Environnement.

Références :

- GOUPIL, Jean-Yves, 2002. *Protection des rives, du littoral et des plaines inondables, guide des bonnes pratiques*, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, 170 p.
- RAPPEL, 1999. *Artificialisation des rives et du littoral, Estrie et haut bassin de la Saint-François*, 61 p.

• La technique des caissons

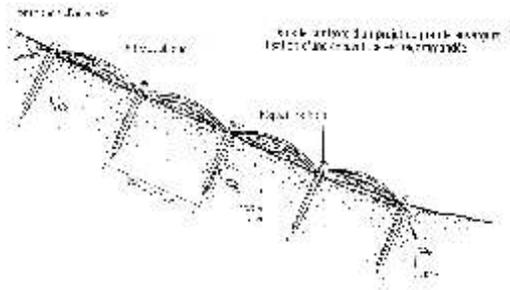
La technique des caissons fait référence à une structure étagée, faite de poutres ou de rondins de cèdres et remplie de matériaux terreux, dans laquelle sont insérées des branches de saules.

• La technique de l'enrochement

Cette technique représente une structure de pierres non liées capable de contrer l'action érosive des vagues, des courants et des glaces. Les pierres sont disposées de façon à obtenir une surface uniforme et stable.

• L'ensemencement

L'ensemencement est une technique complémentaire aux autres techniques de restauration. Elle consiste à semer manuellement ou mécaniquement des graines d'herbacées sur des surfaces dénudées



Matelas de branches

constituées de dépôts meubles.

• La plantation

Cette technique consiste simplement à remettre en végétation les rives à partir d'espèces ligneuses produites en racines nues, en contenants multicellulaires ou en pots.

Toutes ces techniques sont présentées en détail dans le document « Protection des rives, du littoral et des plaines inondables » publié par le ministère de l'Environnement du Québec. L'essentiel, pour protéger nos écosystèmes aquatiques, est de comprendre l'importance de leur existence et de passer à l'action concrètement pour les protéger.



On aime le danger

Par France Bourgoïn

En 50 ans, 100 000 nouvelles molécules ont été synthétisées¹. Seul un faible nombre d'entre elles a fait l'objet d'analyse de toxicité. Dans un article de la revue *Science et Avenir* (Décembre 2004), on apprend que la Commission européenne considère que 1400 substances chimiques sont hautement

les polychlorés) sont sept fois plus concentrés dans le lait maternel des populations vivant près de l'Arctique comparativement aux populations des grandes villes. Bref, on s'empoisonne graduellement.

C'est pourquoi la Commission européenne désire instaurer sur une période de 11 ans un programme d'enregistrement, d'évaluation et d'au-

Blair) et allemand (Gerhard Schröder) parlaient quant à eux de « désindustrialisation » et de « perte de compétitivité » en Europe. Et les États-Unis, conscient de l'impact de Reach sur leurs exportations, pourraient porter plainte devant l'Organisation mondiale du commerce. Par conséquent, la Commission a reculé lors de la présentation du programme cet automne. Dix mille substances au lieu de 30 000 feront l'objet de surveillance. De plus, les industries ne seront plus obligées de remplacer les substances dangereuses lorsqu'il existe des molécules de substitution. Bref, on préfère s'empoisonner.

Puisque les hauts dirigeants n'ont pas de vision à long terme sur notre propre survie, il faudra que les citoyens se prennent en main pour renverser cette tendance, acheter des produits plus inoffensifs qui se dégradent rapidement. Une certaine

lueur d'espoir se pointe à l'horizon avec la chimie verte. On utilise ainsi des molécules contenues dans les plantes pour synthétiser des polymères, des enzymes, des solvants inoffensifs et qui se dégradent facilement. Au Canada, on attend peu parler de ces nouvelles molécules. Souhaitons qu'elles se retrouveront très prochainement dans nos produits et équipements.



Chargement de métal, Robert Léo Gendron (coordonnateur), Bernard Linde, Jean-François Cloutier.

préoccupantes et plus de la moitié (850) de celles-ci s'avèrent cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (toxiques pour les organes reproducteurs) (voir l'article « Molécules dangereuses : 7 familles à éviter »). À l'initiative du Fonds mondial pour la nature, plusieurs ministres européens de la santé et de l'environnement ont effectué un dépistage de 103 contaminants dans leur sang. Les résultats relevaient un nombre de substances détectées variant entre 33 et 43. Chez nous, les PCB (biphény-

torisation des molécules de synthèse. Avec ce programme, appelé Reach, les compagnies devaient entre autres démontrer la non-toxicité de leurs produits et utiliser des produits de remplacement si existants.

Évidemment, cela faisait beaucoup de mécontents. L'industrie chimique européenne menaçait la Commission de perte d'emplois, de relocalisation d'industries. Les chefs d'état français (Jacques Chirac), britannique (Tony



Spleen d'hiver

Depuis maintenant neuf ans que je travaille à Action Saint-François, ma vision de la nature et de l'environnement s'est transformée au fil des années. Elle a passé d'une connaissance théorique et technique au début de mon travail (je terminais alors un baccalauréat en Biologie) à une perception plus globale et concrète de l'état de l'environnement estrien actuel. Cette plus grande conscience des problèmes environnementaux que j'ai acquis avec le temps, n'est pas toujours de tout repos car je m'aperçois de l'ampleur de la tâche à accomplir et de la lenteur à laquelle fonctionne les processus de changement des mentalités.

Robert Léo Gendron

Même si je suis souvent frustré de la réponse de certaines personnes en lien avec les problèmes environnementaux, je ne peux blâmer, ni obliger qui que se soit à faire attention au monde dans lequel nous vivons tous. Je ne peux qu'espérer que les gens décident d'être plus respectueux envers la planète et qu'ils en prennent soin le plus rapidement possible. Mais qui dit respect et soin dit aussi prendre le temps de faire connaissance. Beaucoup de gens ne sortent jamais des milieux de vie artificiels des villes et n'ont pas une connaissance (dans le sens étymologique du mot « naître avec ») réelle des beautés qui nous entourent. Il est même possible que plusieurs craignent la nature, qu'ils la voient comme quelque chose à contrôler et à maîtriser. Avec des mentalités

comme cela, il n'est pas surprenant que l'environnement se retrouve dans un tel état de dégradation.

Je crois que plus une personne entre en contact avec la nature plus elle l'apprécie et plus elle tend à la protéger. J'ai moi-même été inconscient de la beauté de la nature et de sa fragilité

pendant des années, tant que je n'avais pas vu de mes yeux vu le triste état dans lequel se trouvent certains de nos cours d'eau. Maintenant que j'en suis un peu plus conscient j'aimerais crier au monde entier qu'il est urgent d'agir et d'être solidaire pour protéger la vie sur terre. Cet élan du cœur a été ressenti par bien des amoureux de la nature avant moi. Des centaines de volumes ont été écrit sur la protection de l'environnement depuis des années, mais si nous regardons le comportement de certains humains on pourrait croire que rien n'a été dit ni écrit sur le sujet. Les changements des mentalités se font plus lentement que la destruction de l'environnement. En fait, nous nous préoccupons des problèmes reliés à l'environnement seulement quand nous y sommes obligés. Dans certains cas, le changement des mentalités n'est pas seulement lent mais il régresse. Prenons un exemple pour



Journée groupes environnementaux : Hilda Ashiluan, Catherine Anne Baillargeon, Julie Grenier, Martin Lemieux, Monique Clément, Anaïs Trépanier, Pierre-Yves Vachon (assistant-coordonnateur).

☛ illustrer mon propos : l'automobile.

Lors d'une conférence de Richard Bergeron (Agence métropolitaine de transport de Montréal) donné à l'automne 2004 et intitulé « **La tyrannie automobile : un frein au développement durable** » », j'ai appris que depuis Kyoto, la vente de grosses voitures aux États-Unis, a connu un essor sans précédent.



Ruisseau de Saint-Benoît du Lac, Daniel Maillé.

Nos automobiles ont passé à l'échelle mondiale de 10 litres/100 kilomètres à 11 litres/100km, c'est complètement l'inverse du bon sens. Plus de la moitié des publicités télévisuelles sont axés sur la vente de véhicules automobiles. Avec des slogans comme « Elle élève votre taux de testostérone » (BMW 323), « La Camaro Z-28 SS n'est pas destinée aux petites natures », « Procurez vous des océans de puissance et de plaisirs » (Mitsubishi Eclipse), « Préparez-vous à d'extrêmes sensations » (Audi A4), etc. nous retournons à la pensée du développement sans res-

triction et sans fin des années soixante.

Il y a aussi de plus en plus de VUS (véhicule utilitaire sportif) sur les routes. Les consommateurs sont prêts à dépenser des fortunes pour avoir une plus grande sécurité sur les routes. Mais la plus grande sécurité est surtout assuré par un comportement plus prudent et plus attentif lors de la conduite. Ces véhi-

cules sont surtout sécuritaires pour les propriétaires car la vogue des VUS serait responsable de 4000 mortalités supplémentaires par année au USA. Accident auto. contre auto. = deux ambulances, auto contre VUS = un taxi et un corbillard.

Il est aussi très surprenant pour moi de voir associé une camionnette à un sport (VUS = véhicule utilitaire sportif), puisque le mot sport dans le Petit Robert implique « une activité physique exercée dans le sens du jeu ». En fait c'est exactement ce qu'on voudrait que nous pensions à propos

du transport. Selon les pro-VUS, il faudrait arriver à voir la conduite automobile comme un jeu, une distraction, une activité qui apporte du plaisir. L'un n'empêche pas l'autre vous me direz, mais pourquoi le faire à prix si élevé et sans considération pour l'environnement.

Pour continuer à me documenter sur le rapport environnement/ comportements des humains, j'ai écouté une conférence de Hubert Reeves intitulée « Le futur de la vie terrestre », un enregistrement sonore disponible à la bibliothèque municipale de Sherbrooke.

Nous aurions actuellement, selon M. Reeves, brûler la moitié du pétrole existant sur terre. En moins de 100 ans nous avons épuisé ce que la planète a mis 100 millions d'années à emmagasiner. Sans oublier que la combustion du pétrole augmente le gaz carbonique dans l'atmosphère. Depuis 1950, nous avons accru de 30% le niveau de gaz carbonique, ce qui augmentera l'effet de serre et amènera le réchauffement de la planète. Ces augmentations de température amèneront aussi à des déstabilisations climatiques. Le protocole de Kyoto propose de réduire les gaz à effets de serre de 6% mais selon M. Reeves, nous aurions besoins de les réduire de 60% pour stabiliser la température dans les années à venir. La terre n'est pas infinie, la quantité de pétroles n'est pas infinie.

➤ Nous avons coupé la moitié des forêts mondiales en a peu près 100 ans. Nous avons aussi épuisé les stocks de morues et de harengs. La mer n'est pas infinie, les réserves de poissons ne sont pas infinies. D'ici 2050 nous aurons fait disparaître 30% des espèces végétales et animales. Pas trop « jojo » à apprendre n'est ce pas ?

M. Reeves a quand même terminé sur une note positive en nous disant qu'il y avait une stabilisation au niveau de la couche d'ozone et que la population mondiale semble s'être stabilisée depuis les cinq dernières années. Sa conclusion est qu'il faut respecter la vie parce que nous en faisons parti, nous survivrons si nous arrivons à garder les écosystèmes en santé parce que nous en sommes tributaire. Il faut prendre des décisions à long terme, il faut changé l'esprit des gens.

Concernant le changement des mentalités, j'ai entendu Laure Varidel qui m'a laissé dans un esprit plus positif. Cette une personne très positive et rayonnante, ses idées et celles du groupe Équiterre qu'elle a cofondé sont très concrètes et encourageantes. Elle est l'auteur du livre « L'envers de l'assiette » dont voici un petit résumé que j'ai trouvé sur Internet :

« Manger est un besoin essentiel. Répété trois fois par jour, ce geste a pourtant des conséquences qui dépassent largement les limites de l'estomac. En effet, les habitudes alimentaires de chacun ont



Ruisseau Dorman
Carolina Fernandez, Virginie Castonguay,
Robert Léo Gendron et Noémie Asselin.

des répercussions sur la santé des gens, sur celle de la planète et sur les populations qui y vivent. Ainsi, manger devient un geste hautement politique par lequel on peut exercer son pouvoir ».

« L'envers de l'assiette est un guide alimentaire nouveau genre: engagé et socialement responsable. Son auteure y propose un éveil de la conscience sociale par les choix alimentaires. On y apprend qu'il est possible et simple de modifier son alimentation en s'inspirant de quatre concepts incontournables: les 3N-J (Nu, Non-loin, Naturel et Juste). Le Nu touche l'emballage des aliments. Le Non-loin concerne le chemin parcouru par les aliments. Le Naturel suggère la réduction de l'utilisation de produits chimiques dans la production agricole et la transformation des denrées. Enfin, le Juste propose quelques solutions pour remédier aux iniquités engendrées par les systèmes d'échanges et le partage inégal des ressources. Chaque jour, nous avons

le pouvoir de prendre part à ces solutions. Munis de fourchettes et de couteaux, c'est à nous de passer à l'action ». À lire définitivement.

Peut-être êtes-vous comme moi par rapport à l'environnement, passant de l'enthousiasme au découragement à certains moments, alors vous êtes normal. Le monde est complexe, la vie actuelle n'est pas simple. Il faut veiller ensemble à la préservation de la planète et cela implique de partager, de communiquer et d'accepter que les choses n'aillent pas toujours aussi vite que nous le souhaiterions. Il faut aussi changer nos habitudes de vie personnelle et s'entraider pour ne pas se sentir trop seul dans cette tâche nécessaire.

Appeler Action Saint-François si vous êtes prêt à passer à l'action. Ensemble nous pourrions nettoyer les cours d'eau de la région et redonner un air de jeunesse à cette terre qui est notre lieu de vie, notre berceau et notre refuge à tous.



Le réseau des rivières du patrimoine canadien

Par France Bourgoïn

L'humain a grandement modifié le paysage de son habitat naturel. Les rivières ont notamment subi beaucoup de transformations en raison des barrages, de la pollution de l'eau et de l'aménagement des rives. Or, le Canada s'est doté depuis 1984 d'un organisme, le Réseau des rivières du patrimoine canadien, qui désigne officiellement les rivières canadiennes les plus importantes de son territoire, afin d'assurer leur protection, leur conservation, de reconnaître leur importance nationale et de favoriser l'intérêt des citoyens face à son réseau de rivières.

Ce programme vise entre autres à créer une éthique de gérance des rivières d'une manière durable. Bien que les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux fournissent l'appui et les orientations et accordent les approbations nécessaires, ce sont les citoyens qui sont à la base des actions. Ces dernières doivent respecter les droits et intérêts des communautés en place, des propriétaires et autres intervenants et favoriser les par-

tenariats et collaborations.

Toute rivière ne peut être retenue par le Réseau. En effet, la valeur culturelle et naturelle des rivières désignées doit être exceptionnelle et les possibilités d'activités récréatives doivent

ser des rivières aux membres de la commission. Une fois acceptée, la Commission recommande la candidature de la rivière aux gouvernements.

Au Québec, la rivière Jacques-Cartier a été mise en candidature à cause de sa grande va-



- Fruits et légumes biologiques
- Produits d'épicerie biologiques
- Suppléments alimentaires
- Cosmétiques

**Marché d'aliments
naturels et biologiques**

25, rue Bryant
Sherbrooke (Québec)

Tél : (819) 562-9973

www.granderuche.qc.ca

être de qualité. Enfin, on doit s'assurer que leur valeur patrimoniale et leur intégrité soient protégées. La mise en candidature de même que l'examen pour la désignation officielle est effectuée par les membres de la commission qui chapeaute ce programme. Les groupes ou les citoyens peuvent cependant propo-

leur patrimoniale naturelle et culturelle. Les rives de cette rivière ont été peu exploitées. Dans la section plus au nord, les rives sont inhabitées et protégées par une réserve faunique et un parc de conservation (Parc provincial de la Jacques-Cartier). Dans la section plus au sud, les terrains privées et publics sont peu défrichés. Quant à sa valeur culturelle, la vallée et la rivière de la Jacques-Cartier auraient été utilisées par divers peuplements amérindiens depuis 7000 ans. Ensuite, de nombreux moulins s'édifièrent le long de ses rives. Il est toujours possible d'ailleurs de visiter l'un de ces moulins. Et que dire des activités récréatives. La pêche, la descente de rivière, la randonnée pédestre et à bicyclette le long de ses rives, de même que l'observation de la nature en font une destination de choix pour les loisirs et vacances.



 **LES INDISPENSABLES** 

Distribution de couches de coton et autres produits pour le confort des bébés et de leurs

Véronique Cibert
2638 Breton, Rock Forest, J1N 2X9
Tél: 346-1759

Molécules dangereuses : 7 familles à éviter

Par France Bourgoïn

Voici 7 groupes de molécules chimiques à surveiller¹. La plupart de ces dernières se retrouvent dans l'une de ces deux catégories : CMR (cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques) ou POP (polluants organiques persistants, qui s'accumulent dans les graisses).

- Retardateurs de flamme bromés : POP utilisé dans le plastique pour les équipements électriques et électroniques.
- Phtalates : CMR assouplisseurs de plastiques comme ceux utilisés dans les jouets et dans le matériel médical.
- Composants perfluorés : CMR retrouvés dans les emballages antigraisse et anti-eau pour pizza et frites, dans les vêtements, tapis, poêles.
- Biphényles polychlorés : POP utilisé comme l'huile isolante dans les transformateurs électriques. Interdit depuis plusieurs années.

- Pesticides organochlorés : probablement CMR comme le DDT entre autres. Beaucoup sont interdits depuis plusieurs années.
- Muscs synthétiques : POP dans les parfums, après-rasages, savons entre autres.
- Produits antibactériens : dans les produits ménagers et les dentifrices. Ce ne sont pas des CMR ou POP mais favoriseraient le développement de bactéries résistantes aux médicaments et de maladies chroniques, d'asthmes et d'allergies.

1- Science et Avenir, déc. 2004, p. 47.



Remise d'une subvention de 20 000\$ (ministère de l'Environnement) de Monique Gagnon-Tremblay à Alana Russell, présidente d'Action Saint-François.

Nouveaux membres d'Action Saint-François

entre le 1^{er} août 2004
et le 5 avril 2005

Rock Forest
France Chabot
Marc Fabi
Nicole Auger

Saint-Élie-d'Orford
Robert Latraverse

Sherbrooke
Carol Gauthier

Daniel Giguère
Diane Lauzier
Isabelle Normandin
Lyzanne Boisclair
Patrick Bachand
Thérèse Viens

302 personnes ont été membres d'Action Saint-François entre le 1^{er} août 2004 et le 5 avril 2005.

Les membres qui ont une adresse électronique peuvent nous la faire parvenir en envoyant un message à asf@asf-estrie.org

Consultez le site web d'Action Saint-François à l'adresse suivante : <http://www.asf-estrie.org/asf/>



ACTION SAINT-FRANÇOIS

18 Wellington nord local 8
Sherbrooke (Québec) J1H 5B7 - (819) 563-5362
ISSN 1197-043x © 2005 ACTION SAINT-FRANÇOIS

Nos archives : <http://www.asf-estrie.org/asf/journaux.htm>

Rédaction : France Bourgoïn et Robert Léo Gendron.

Collaborateurs : Hélène Tremblay et Pierre Dansereau

Mise en page : Luc Loignon.

ACTION SAINT-FRANÇOIS, ORGANISME À BUT NON LUCRATIF FONDÉ EN AOÛT 1992, REGROUPE DES CITOYENS CONVAINCUS DE L'IMPORTANCE DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT. LE GROUPE S'INTÉRESSE À LA RESTAURATION ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES CONSTITUANT LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS. DES TRAVAUX DE NETTOYAGE, DE CONTRÔLE DE L'ÉROSION ET DE VÉGÉTALISATION SONT ORGANISÉS LE LONG DES RUISSEAUX SUR LES ZONES DU RIVAGE, DE LA BERGE ET DE LA PLAINE INONDABLE. NOUS VOULONS AUSSI SENSIBILISER LA POPULATION ESTRIENNE À LA NÉCESSITÉ D'AGIR DANS LE BUT DE PRÉSERVER CE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE QUI MODÈLE NOTRE TERRITOIRE. LA COTISATION ANNUELLE DES MEMBRES EST DE 25 \$. POUR PLUS D'INFORMATION, APPELEZ-NOUS AU (819) 563-5362.